

## Conte d'une nuit d'hiver «Faites l'amour, on change les couches!»

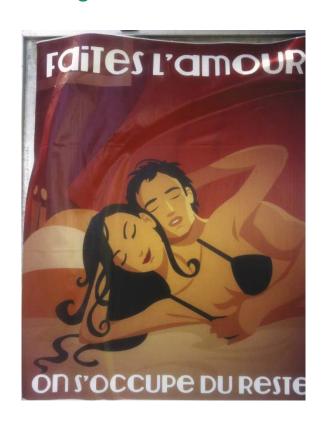
Il était une fois le pays merveilleux de Vernier, charmante bourgade genevoise où il faisait bon vivre. A Vernier, tout était beau et simple: les enfants y vivaient heureux et en nombre. Vernier était un havre de paix pour les futurs parents désireux d'une fratrie, les innombrables possibilités de gardes étant d'ores et déjà assurées. Avant même la naissance, il était possible de «réserver» une place de crèche pour le bébé à naître moyennant, bien évidemment, quelques deniers: jusqu'à 4 mois à l'avance pour 10 à 50 % du montant de la pension souhaitée à terme...et au-delà de 4 mois, à 100% de la pension! Vernier encourageait également la naissance rapprochée des enfants, le frère ou la sœur bénéficiant d'un généreux rabais en cas de garde simultanée dans la même crèche. La «bourgade» consacrait ainsi quelques 15% de son budget annuel aux crèches, au coût moyen de 41'000.francs/an/place, soit à peu près l'équivalent du salaire annuel d'une caissière dans le commerce de détail, financés à raison d'un tiers par les parents (les bénéficiaires), un tiers par quelques (trop peu nombreuses) entreprises et le tiers restant par les impôts (la collectivité, le peuple quoi).

## Un conte pas si «idyllique» que ça ...

Il est en effet assez édifiant de constater que ce soit principalement le contribuable qui «sponsorise» indirectement les entreprises en payant pour les places de crèches afin que ces mêmes firmes puissent s'octroyer les services d'employées mères...parfois, à un salaire de caissière! Le système de crèche tel que nous le connaissons est non seulement onéreux mais ne peut, et ne pourra vraisemblablement jamais, répondre aux demandes croissantes!

## Le 3 mars prochain: glissez un «non» dans les urnes!

Le peuple est amené à exprimer sa volonté le 3 mars prochain sur la politique familiale au niveau fédéral. En réalité, le nouvel article constitutionnel obligeant les cantons et communes à prévoir une offre appropriée en places de garde déclenchera une pluie de revendications et une extension sociale massive. Les coûts en résultant se chiffreront en milliards, à la charge du contribuable. L'économie se verra dicter des règles concernant ses modèles de travail, un congé-paternité selon les normes internationales pourra à l'avenir s'imposer. La Confédération met en route une économie planifiée de



crèches étatiques, à appliquer par les cantons et les communes. Les offres privées en complément de la famille et les parents responsables n'ont plus leur place dans ce concept.

L'organisation familiale devrait pouvoir demeurer un choix personnel. Avec son «Initiative pour les familles» prochainement soumise à votation populaire, l'UDC entend garantir une réelle liberté de choix et l'indépendance des familles dans l'éducation des enfants pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants et qui doivent pouvoir bénéficier d'une déduction fiscale au moins égale à celle accordée aux parents qui confient la garde de leurs enfants à des tiers.

## ... Et pendant ce temps là au pays merveilleux de Vernier

Les socialistes rêvent d'augmenter de 50 places par an les places de gardes sur notre commune et les jeunes socialistes promulguent à coup de «faites l'amour, on s'occupe du reste!» une étatisation des familles et des enfants.

Pour l'UDC Vernier, Valérie Cuenca-Berger